



RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT SOCIAL (H/F/X) ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE CDD EN VUE DE CDI – MI-TEMPS

Le Centre Public d'Action Sociale de Nandrin procède au recrutement **sous contrat à durée déterminée de 6 mois en vue d'un CDI** d'un assistant social (H/F/X) afin de satisfaire aux besoins actuels de son service social général.

Les fonctions et tâches à pourvoir s'inscrivent dans le cadre des missions des services sociaux du C.P.A.S. :

- ❖ Missions générales telles que définies aux articles 57 à 60 de la Loi du 8 juillet 1976 Organique des CPAS et de ses arrêtés d'application ;
- ❖ Assurer les enquêtes sociales dans le cadre de la reconnaissance du droit à l'intégration sociale tel que défini par les Lois des 26 mai 2002 et 21 juillet 2016 et les AR des 11 juillet 2012 et 3 octobre 2016 ;
- ❖ Connaissance et maîtrise de la Loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS ;
- ❖ Connaissance de la Loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et d'autres étrangers ;

VOTRE PROFIL :

- ❖ Être titulaire d'un Baccalauréat d'assistant(e) social(e)
- ❖ Être belge ou citoyen de l'Union européenne, ou être en possession d'un permis de travail ;
- ❖ Jouir de ses droits civils et politiques ;
- ❖ Avoir une très bonne connaissance de la langue française dans sa compréhension et sa rédaction ;
- ❖ Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction (extrait de casier judiciaire) ;
- ❖ Posséder une expérience ou une bonne connaissance du travail en C.P.A.S. est un atout ;
- ❖ Disposer du permis B ;
- ❖ Maîtriser les outils informatiques courant (Suite Microsoft Office, internet, ...)

NOTRE OFFRE :

Régime : Heures/semaine : 18h30 – Temps partiel

Contrat : Contrat durée déterminée en vue d'un CDI

Traitement : Echelle barémique B1 – avec l'échelle de traitement correspondante

(Valorisation d'ancienneté services public et privé selon les modalités prévues dans nos statuts)

Avantages : Chèques-repas de 8€, Allocation de fin d'année, 2nd pilier de pension, assurance hospi collective

VOTRE CANDIDATURE :

Remise des candidatures : Les candidatures peuvent être adressée pour le **15 juillet 2026** au plus tard, par courrier postal (date de la poste faisant foi) à l'attention de la Présidente, Madame Malory PLANCHAR et de la Directrice générale, Audrey CARRETTE, à l'adresse *Place Ovide Musin 1/1 – 4550 NANDRIN*, ou déposées au CPAS contre accusé de réception. ou par mail à l'adresse : julie.tassin@nandrin.be

Les candidatures seront composées de :

- Un curriculum Vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait de casier judiciaire daté de moins de trois mois ;
- Une copie des titres et diplômes

Renseignements supplémentaires :

Entité : CPAS de Nandrin

Adresse mail : julie.tassin@nandrin.be

Adresse : Place Ovide Musin 1/1
4550 NANDRIN

Téléphone : 085 27 44 61

**Seules les candidatures disposant des critères décrits seront convoqués à l'épreuve de sélection.
Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues.**